

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET
DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

Direction de l'eau,
des milieux et des paysages

Dossier suivi par :
Astrid PICHODO

N/réf. : MB/AP/MB
PJ : 1

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date :12 avril 2013
Heure de début : ...9 h 30
Heure de fin :12 heures
Lieu :Centre administratif
Jean Monnet

COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

Présents : Confère liste d'émargement.

Monsieur Marc BERNIER (Président de la commission locale de l'eau) ouvre la séance et présente l'ordre du jour. Il indique que la réunion est essentielle pour la révision car la CLE doit donner son avis sur le projet de SAGE.

Le diaporama de la réunion est disponible sur le site Internet du SAGE (rubrique : la CLE/réunions de la CLE).

1. Introduction

Monsieur Marc BERNIER souligne l'importance du travail réalisé depuis le début de la révision initiée en 2011 et remercie les membres de la CLE pour leur mobilisation autour du projet.

Il rappelle les objectifs et les principes de la révision.

Monsieur Marc BERNIER souligne que la volonté de la CLE a été de favoriser la concertation et de ne pas rajouter des contraintes réglementaires supplémentaires lorsque ce n'était pas nécessaire.

Il présente les différentes étapes d'élaboration du projet de SAGE.

Monsieur Marc BERNIER rappelle que les membres de la CLE ont été invités, entre mi-décembre 2012 et fin janvier 2013, à faire part de leurs éventuelles observations sur les projets de documents du SAGE. 9 avis ont été transmis à la cellule d'animation. Ceux-ci ont été étudiés par le bureau qui a fait des propositions de modifications. L'additif et les projets de documents modifiés ont été transmis à la CLE le 15 mars.

Centre administratif Jean Monnet
BP 1429
53014 LAVAL CEDEX

☎ 02 43 59 96 05
☎ 02 43 59 96 38
✉ sage.mayenne@cg53.fr

www.sagemayenne.org

2. Présentation du projet de SAGE pour adoption

Mesdames Véronique RIOU et Astrid PICHODO présente les 4 projets de documents du SAGE :

- le plan d'aménagement et de gestion durable,
- le règlement,
- le rapport environnemental,
- le rapport de présentation.

Monsieur Jean BARREAU souligne que la limitation des ruissellements n'est pas le seul moyen d'actions pour limiter les inondations.

Concernant la disposition 9A1 « Interdire l'utilisation des pesticides à proximité des points d'eau », Monsieur Jean BARREAU précise que cette interdiction est déjà définie dans les arrêtés préfectoraux existants.

Madame Astrid PICHODO précise que l'objectif de la disposition 9A1 est d'identifier les points d'eau les plus vulnérables afin qu'ils soient pris en compte dans les arrêtés départementaux.

Monsieur Olivier LEROYER indique que la disposition 9A1 fait bien référence à l'arrêté interministériel, qui est le cadre général, et aux arrêtés départementaux, qui précisent les mesures à mettre en place.

Monsieur Christophe BÉCHU souligne l'importance que les actions mises en place dans le cadre de la disposition 8A2 « Mettre en place des actions localisées de restauration de la qualité des eaux » restent des actions volontaires accompagnées par les partenaires financiers.

Monsieur Marc BERNIER soumet au vote de la CLE les 4 projets de documents :

- le plan d'aménagement et de gestion durable,
- le règlement,
- le rapport environnemental,
- le rapport de présentation.

Ayant eu une demande dans ce sens, il propose de réaliser le vote à bulletin secret.

Vote :

Nombre de votants : 46 dont 16 ayant donné mandat

⇒ Pour : 31

⇒ Contre : 5

⇒ Abstention ou blanc : 10

3. Consultation sur le projet de SAGE

a) Organisation et calendrier de la consultation

Monsieur Marc BERNIER présente l'organisation pour la consultation sur le projet de SAGE.

Il soumet à la CLE la proposition de calendrier pour la consultation des différentes instances :

- les assemblées : du 31 mai au 30 septembre,
- l'autorité environnementale : du 15 juin au 15 septembre,
- le comité de bassin : présentation du projet le 3 octobre.

Le projet devrait ensuite être soumis à enquête publique fin 2013-début 2014.

Monsieur Roger MAROT souligne l'intérêt du rapport de présentation qui permet d'expliquer synthétiquement le SAGE et son contenu aux conseillers municipaux notamment.

Monsieur Cyril DEMEUSY précise que l'autorité environnementale, qui est le préfet de la Mayenne, consultera la DREAL des Pays-de-la-Loire pour rendre son avis. En parallèle, une synthèse des avis des préfets concernés sera également rendue.

Madame Astrid PICHODO indique que, pour l'enquête publique, les documents du SAGE seront disponibles dans les mairies et par voie électronique.

Elle précise que les 4 documents du SAGE seront envoyés aux membres de la CLE pour information. Aussi, certains membres du 1^{er} collège de la CLE pourraient donc les recevoir en 2 exemplaires : en tant qu'élus de commune ou de groupement de communes pour la consultation et en tant que membre de la CLE.

Afin d'éviter les envois en double, il est proposé de transmettre les documents uniquement aux membres du 1^{er} collège qui ne les recevront pas dans le cadre de la consultation.

b) Communication sur la consultation

Monsieur Marc BERNIER présente la proposition d'organisation pour la communication qui va accompagner la consultation :

- 2 réunions d'information pour les instances consultées afin de présenter le projet de SAGE : les 20 et 27 juin,
- une présentation sur le site Internet du SAGE.

Monsieur Marc BERNIER propose que les réunions d'information soient suivies d'une visite de terrain afin de présenter ce qui est fait concrètement sur le bassin.

L'invitation aux réunions d'information sera transmise en même temps que les documents soumis à la consultation.

4. Rapport annuel d'activités 2012

Monsieur Marc BERNIER rappelle que la CLE doit établir un rapport annuel de ses activités, rapport qui doit être adopté en séance plénière.

Madame Astrid PICHODO présente le contenu du rapport :

- les réunions de la CLE et de son bureau,
- les travaux réalisés dans le cadre de la révision et de la mise en œuvre du SAGE,
- la communication,
- le budget.

Concernant la méthodologie de révision, monsieur Bernard BELLIER aurait souhaité qu'un représentant du collège des usagers soit présent dans le groupe technique de rédaction. De plus, il s'interroge sur le fonctionnement du groupe de rédaction qui est revenu sur certaines rédactions retenues par le bureau.

Monsieur Joseph GUILBAUD précise que les propositions de modification du groupe de rédaction ont porté sur des ajustements juridiques et qu'elles ont toutes été rediscutées en réunion de bureau.

Monsieur Marc BERNIER soumet le rapport d'activités de l'année 2012 au vote de la CLE.

Vote :

Nombre de votants : 30

⇒ Pour : 23

⇒ Contre : 0

⇒ Abstention : 7

5. Contrat régional bassin versant (CRBV)

Madame Véronique RIOU présente l'avancement des 2 contrats en cours (2008-2010 et 2011-2013) et les perspectives pour un 3^{ème} CRBV. En effet, la Région permet une année de transition afin de finaliser le contrat avant d'en préparer un nouveau. Pour le CRBV Mayenne, cette année de transition est proposée pour 2014. Le 3^{ème} contrat sera préparé, juste après les élections municipales de 2014 et sur la base du nouveau SAGE, pour la période 2015-2017.

Monsieur Marc BERNIER souligne la difficulté, pour les nouvelles équipes municipales, de pouvoir proposer des projets rapidement après les élections et fait part de sa crainte quant à la continuité des projets.

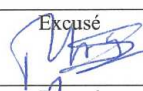
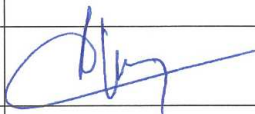
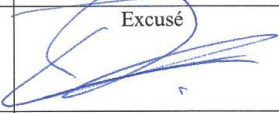
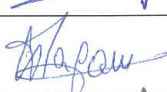
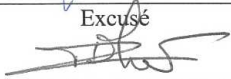
Aussi, il est proposé de réaliser cette année de transition, sous réserve de crédits disponibles suffisants pour les projets en cours et en veillant à poursuivre rapidement dans un nouveau contrat.

le Président de la commission locale de l'eau,

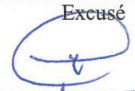
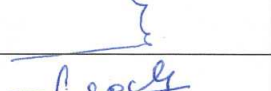
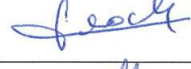
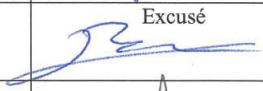
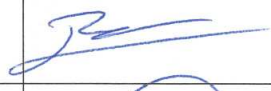
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernier', with a large, stylized loop at the beginning and a horizontal line extending to the right.

Marc BERNIER

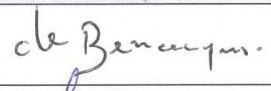
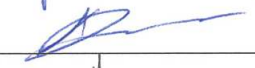
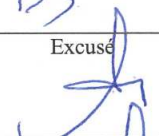
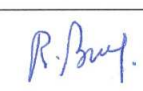
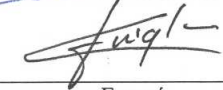
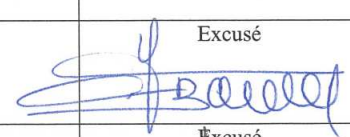
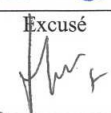
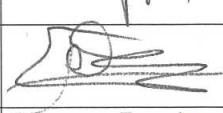
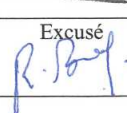
Commission locale de l'eau du bassin de la Mayenne - Réunion du 12 avril 2013

Représentant	Nom	Émargement	
<i>Conseillers régionaux</i>	Madame Sylvie ERRARD Conseillère régionale de Basse-Normandie		
<i>Conseillers régionaux</i>	Monsieur Serge BOUDET Conseiller régional de Bretagne Donne mandat à Françoise ERGAN – Mairie de LAVAL	Excusé 	M
<i>Conseillers régionaux</i>	Monsieur Michel PERRIER Conseiller régional des Pays-de-la-Loire Donne mandat à JC FONT - Maire de COMMER	Excusé 	M
<i>Conseillers généraux 35</i>	Monsieur Thierry TRAVERS Conseiller général d'Ille-et-Vilaine		
<i>Conseillers généraux 49</i>	Monsieur Jean-François BONSERGENT Conseiller général du Maine-et-Loire	Excusé	
<i>Conseillers généraux 50</i>	Monsieur Jacky BOUVET Conseiller général de la Manche		
<i>Conseillers généraux 53</i>	Monsieur Marc BERNIER Conseiller général de la Mayenne Reçu mandat de M. Jean-Pierre LESCORNET - PNR		P
<i>Conseillers généraux 53</i>	Madame Nicole BOUILLON Conseiller général de la Mayenne		P
<i>Conseillers généraux 61</i>	Monsieur Robert LOQUET Conseiller général de l'Orne	Excusé	
<i>Maires 49</i>	Monsieur Patrice BARBIN Maire de PRUILLÉ Donne mandat à M. Alain BAGOUE – SIAEP du Segréen		M
<i>Maires 49</i>	Monsieur Philippe JOLY Maire de MONTREUIL-JUIGNÉ Donne mandat à Laurent ROCHER – Mairie de CHATEAU-GONTIER	Excusé 	M
<i>Maires 50</i>	Monsieur Henri-Paul TRESSEL Maire de SAINT-SAMSON-DE-BONFOSSÉ Donne mandat à Daniel LANDEMAINE – Mayenne	Excusé	M
<i>Maires 53</i>	Monsieur Daniel LANDEMAINE Conseiller municipal de MAYENNE Reçu mandat de M. Henri-Paul TRESSEL de ST-SAMSON-DE-BONFOSSÉ	Excusé	P
<i>Maires 53</i>	Monsieur Henri GUILMEAU Maire de SAINT-CALAIS-DU-DÉSERT		P
<i>Maires 53</i>	Monsieur Jean-Claude FONT Maire de COMMER Reçu mandat de Michel PERRIER Conseiller régional de PDL		P
<i>Maires 53</i>	Madame Annick RAGARU Maire de MONTFLOURS		P
<i>Maires 53</i>	Monsieur Jean-Claude LETESSIER Maire de MONTSÛRS Donne mandat à M. MAROT Roger Syndicat de la Jouanne	Excusé 	M
<i>Maires 53</i>	Monsieur Didier RIOU Maire de la HAIE-TRAVERSAINNE		
<i>Maires 53</i>	Monsieur Gaël DE CHEFFONTAINES Maire-adjoint de FROMENTIÈRES Reçu mandat de M. Daniel PIEDNOIR Maire d'ORIGNÉ		P

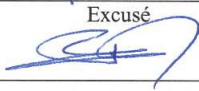
Commission locale de l'eau du bassin de la Mayenne - Réunion du 12 avril 2013

Représentant	Nom	Émargement	
Maires 53	Madame Françoise ERGAN Maire-adjointe de LAVAL Reçu mandat de Serge BOUDET Conseiller régional de Bretagne		P
Maires 53	Monsieur Laurent ROCHER Conseiller délégué de CHÂTEAU-GONTIER Reçu mandat de M. JOLY Maire de MONTREUIL-JUIGNÉ		P
Maires 53	Monsieur Daniel PIEDNOIR Maire de ORIGNÉ Donne mandat à M. Gaël DE CHEFFONTAINES	 Excusé	M
Maires 53	Monsieur Frédéric BORDELET Maire de MOULAY		P
Maires 61	Monsieur Claude FEROUELLE Maire de MÉHOUDIN		
Maires 61	Monsieur François WILLIAMS - N'EST PLUS MAIRE Maire de CÉAUCÉ		
Maires 61	Monsieur Daniel DURAND Maire de COUTERNE Donne mandat à M. Joseph GUILBAUD Syndicat du Vicoin	 Excusé	M
Maires 61	Monsieur Jean-Claude GOSNET Maire de SAINT-GEORGES-D'ANNEBECQ		P
Structures intercommunales 61	Monsieur Jean-Pierre LE SCORNET Représentant du parc naturel régional Normandie-Maine Donne mandat à M. Marc BERNIER Président de la CLE	 Excusé	M
Structures intercommunales 61	Monsieur Alain BAGOUET SIAEP du Segréen Reçu mandat de M. Patrice BARBIN – Maire de PRUILLÉ		P
Structures intercommunales 53	Monsieur Henri ROCHE Président du Siaep des Coëvrons		P
Structures intercommunales 53	Monsieur Michel ALSON SIAEP de SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE		P
Structures intercommunales 53	Monsieur René ROISIL Syndicat d'eau du nord-ouest mayennais Donne mandat à M. Christophe BÉCHU	 Excusé	M
Structures intercommunales 53	Monsieur Roger MAROT Syndicat de bassin de la Jouanne Reçu mandat de M. LETESSIER – Mairie de MONTSURS		P
Structures intercommunales 53	Monsieur Christophe BÉCHU Syndicat de bassin de l'Ernée Reçu mandat à M. René ROISIL		P
Structures intercommunales 53	Monsieur Joseph GUILBAUD Syndicat du bassin du Vicoin Reçu mandat de M. Daniel DURAND Maire de COUTERNE		P
	TOTAL 1er collège		27

Commission locale de l'eau du bassin de la Mayenne - Réunion du 12 avril 2013

Représentant	Nom	Émargement	
Agriculture 49	Madame Nicole DE BERSACQUES-MICHAUX Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire		P
Agriculture 53	Monsieur Jean BARREAU Chambre d'agriculture de la Mayenne Reçu mandat de M. GESLIN - UDAF		P
Agriculture 61	Monsieur Dominique BAYER Chambre d'agriculture de l'Orne		P
Industrie 53	Monsieur Henri COISNE CCI de la Mayenne Reçu mandat de M. COLLOMBAT – SHEMA Groupe EDF		P
Riverains 53	Monsieur Antoine QUERUAU-LAMERIE Syndicat des propriétaires agricoles Donne mandat à M. Bernard BELIER	Excusé BS	M
Pêche 49	Monsieur Bernard BOUTEILLER Président de la féd. Départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique Donne mandat à M. POIRIER Jean	Excusé 	M
Pêche 53	Monsieur Jean POIRIER Président de la féd. départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique Reçu mandat de M. BOUTEILLER		P
Pêche 61	Monsieur Jean-Paul DORON Président de la fédération de pêche de l'Orne		P
Protection nature 49	Madame Régine BRUNY Association « La sauvegarde de l'Anjou » Reçu mandat de Yannick PERRAUD		P
Protection nature 53	Madame Alice BURBAN Mayenne nature environnement		P
Tourisme – Loisirs 53	Monsieur Christian LAIGLE Président du comité départemental de canoë-kayak		P
Protection nature 53	Monsieur Bernard BELLIER Association des riverains de la Jouanne et du Vicoin Reçu mandat de M. Antoine QUERUAU LAMERIE	Excusé BS	P
Protection nature 53	Monsieur Olivier PÉAN Union départementale des intérêts aquatiques et piscicoles de l'Orne		P
Consommateur 61	Madame Micheline PITHOIS Comité de liaison des organisations de consommateurs de l'Orne (COLOC)		
Consommateurs 53	Monsieur Louis GESLIN UDAF de la Mayenne Donné mandat à M. Jean BARREAU – Chambre agriculture de la Mayenne	Excusé 	M
Producteur d'hydroélectricité	Monsieur François COLLOMBAT SHEMA Groupe EDF Donne mandat à M. Henri COISNE – CCI de la Mayenne	Excusé 	M
Prélèvement de l'eau pour irrigation	Monsieur Jean-René PELLUAU Syndicat départemental des irrigants de la Mayenne		P
Pêche professionnelle	Monsieur Yannick PERRAUD Association des pêcheurs professionnels Donne mandat à Régine BRUNY	Excusé 	M
TOTAL 2 ^{ème} collège			16

Commission locale de l'eau du bassin de la Mayenne - Réunion du 12 avril 2013

Représentant	Nom	Émargement	
État	Monsieur le préfet coordonnateur de bassin Donne mandat à DDT 61 – Daniel BECK		M
État 49	Monsieur le préfet du Maine-et-Loire		
État 53	Madame la préfète de la Mayenne Madame MOREAU		P
État 61	Monsieur le préfet de l'Orne		
État	Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) Monsieur Olivier LEROYER		P
État	Agence de l'eau Loire-Bretagne Monsieur Thierry GENETTAIS		P
État	DREAL des Pays-de-la-Loire Monsieur Jean-Marie QUÉMENER		
État 53	ARS des Pays-de-la-Loire Délégation territoriale de la Mayenne Monsieur Gérard TESSIER		P
État 49	DDT du Maine-et-Loire Monsieur Marc ANDRÉ Donne mandat à DDT 53 - Cyril DEMEUSY	Excusé 	M
État 53	DDT de la Mayenne Madame Christine CADILLON		
État 53	DDT de la Mayenne Monsieur Cyril DEMEUSY Reçu mandat de la DDT 49 - Marc ANDRÉ		P
État 61	DDT de l'Orne Monsieur Daniel BECK Reçu mandat du Préfet coordonnateur de bassin		P
TOTAL 3^{ème} collège			8

46